

# Les avantages

	Réseau		Appui
	Visibilité		Publications

	Membres bienfaiteurs	Membres actifs *	Membres individuels	Membres non-résidents
Accès aux événements (comités, conférences, soirées networking, visites d'entreprises...). Ouverts à tous les employés de la société pour les membres actifs et bienfaiteurs	●	●	●	
Accès à des événements exclusifs (conférences, cocktails...)	●			
Possibilité de devenir intervenants lors des comités	●	●		
Lobbying via l'EBC	●	●		
Une page de présentation dans l'annuaire (contacts, description de votre activité)	●	●	● (Coordonnées personnelles)	● (demi-page)
Lors de l'adhésion, une interview de présentation de votre société à paraître sur le site internet & la newsletter	●	●		
Possibilité de publier des communiqués de presse en français et japonais sur notre site	●	●		
Votre logo sur la page d'accueil du site de la CCIFJ, dans le magazine France Japon Eco, affiché dans la salle de réunion de la CCIFJ	●			
Une visibilité privilégiée dans l'annuaire (logo + page supp.)	●			
Publicité et sponsoring à tarifs préférentiels	●	●		●
Accès au service Recrutement et Formation	●	●		●
Tarifs privilégiés sur les prestations commerciales et la domiciliation	●	●		●
Annuaire sous format papier (publication annuelle)	●	●	●	●
Magazine France Japon Eco sous format papier (publication trimestrielle)	●	●	●	●
Hebdo du Japon (publication hebdomadaire de l'actualité japonaise en français)	●	●	Option : 30.000 yen	Option : 30.000 yen

## Droit de vote à l'Assemblée Générale de la Chambre

Durant l'Assemblée Générale de la CCIFJ, les membres sont appelés à élire leurs représentants du Conseil d'Administration et à voter le budget.

Les Membres bienfaiteurs possèdent deux droits de vote et les Membres actifs un droit de vote.

## Tarifs annuels (de janvier à décembre, adhésion renouvelée automatiquement chaque année)

Membre bienfaiteur : 520.000 yens

Membre actif : 260.000 yens

Membre individuel : 75.000 yens

Membre non-résident : 480 euros

\* Membre actif (tarif Start-up) : 130 000 yens

(Entreprise ayant moins de 3 ans d'ancienneté, pour les deux premières années de cotisation.)

\* Membre Kansai : 120 000 yens

\* Membre Kyushu : 60 000 yens (Tarif spécial pour l'année 2019. 90 000 yens à partir de 2020)